



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-  
GARONNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Préfecture  
Direction de la citoyenneté  
et de la légalité**

**Arrêté du 30 août 2023 instituant ou reconduisant les bureaux de vote  
et fixant leurs lieux et leurs circonscriptions  
pour toutes les élections au suffrage universel direct  
dans les communes du département de la Haute-Garonne  
à l'exception de la commune de Toulouse**

Le préfet de la région Occitanie,  
préfet de la Haute-Garonne,  
Officier de la Légion d'honneur,  
Commandeur de l'ordre national du Mérite,

Vu le code électoral, notamment son article R.40 ;

Vu le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un État membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales, notamment son article 2 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 30 août 2022 instituant ou reconduisant les bureaux de vote et fixant leurs lieux et leurs circonscriptions pour toutes les élections au suffrage universel direct dans les communes du département de la Haute-Garonne à l'exception de la commune de Toulouse ;

Considérant qu'il convient de fixer annuellement le périmètre des bureaux de vote ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de la Haute-Garonne ,

Arrête :

**Art.1 :** Pour toutes les élections au suffrage universel direct, les électeurs se réuniront conformément au tableau annexé au présent arrêté.

**Art. 2 :** La répartition des 1 084 bureaux de vote ainsi définis (hors commune de Toulouse) s'établit comme suit :

- Nombre de bureaux dans les communes de l'arrondissement de Toulouse : 582
- Nombre de bureaux dans les communes de l'arrondissement de Muret : 244
- Nombre de bureaux dans les communes de l'arrondissement de Saint-Gaudens : 258

Le nombre total de communes ne comportant qu'un seul bureau de vote s'élève à 453 ainsi décomposé :

- Arrondissement de Toulouse : 141
- Arrondissement de Muret : 89
- Arrondissement de Saint-Gaudens : 223

Le nombre total de communes comportant plusieurs bureaux de vote s'élève à 132 ainsi décomposé :

- Arrondissement de Toulouse : 83
- Arrondissement de Muret : 37
- Arrondissement de Saint-Gaudens : 12

**Art. 3 :** Les dispositions du présent arrêté seront applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

**Art. 4 :** Le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Garonne, le sous-préfet de Muret, le sous-préfet de Saint-Gaudens, les maires de la Haute-Garonne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera mis en ligne sur le portail internet des services de l'État en Haute-Garonne et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Toulouse, le 30 août 2023

Pour le préfet de la Haute-Garonne  
et par délégation :  
Le secrétaire général,



Serge JACOB

Commune	Bureau	Périmètre géographique du bureau de vote	Lieu de vote
BLAGNAC	0001 - Bureau centralisateur de la commune et du canton	Vieux chemin de Grenade (du n°43A au n°91 côté impair et du n°40B au n°92 côté pair) ; Avenue Jules Michelet ; Chemin Barriau (du n° 45B au n°9999 côté impair et du n°54 au n°9988 côté pair) ; Chemin des Prés ; Impasse Albert Camus ; Impasse Jacques Prévert ; Impasse Jules Renard ; Impasse Michelet ; Impasse Proust ; Impasse Virgile ; Lieu-dit Les Balaitous ; Lieu-dit Les Saoulous ; Résidence Néouvielle ; Allée Albert Camus ; Rue André Gide ; Rue André Malraux ; Rue Dominique Ingres ; Rue Fernand Léger ; Rue Henri Matisse ; Rue Jacques Prévert ; Rue Théophile Gautier ; Rue Vincent Van Gogh ; Rue Virgile ; Rue des Colombes ; Rue des Saoulous ; Rue du Château d'Uzou.	Lieu de vote : CENTRE – Groupe scolaire Jean Moulin Rue Félix Debax  Lieu d'établissement du procès-verbal centralisateur et de proclamation des résultats : Hôtel de Ville – Espace des Caouecs Place des Arts
	0002	Chemin Barriau (du n°0 au n°45 côté impair et du n°0 au n°52 côté pair) ; Chemin des Ramiers ; Impasse Pecette ; Impasse des Hortensias ; Impasse des Jasmins ; Impasse des Violettes ; Passage Théophile Gautier ; Résidence Paul Eluard ; Rue François Cantayre ; Rue Jacques Brel ; Rue Paul Valéry ; Rue Saint Exupère ; Rue des Cottages ; Rue des Fleurs ; Rue des Pervenches ; Rue des Primevères.	CENTRE – Groupe scolaire Jean Moulin Rue Félix Debax
	0003	Vieux chemin de Grenade (du n°0 au n°43 côté impair et du n°0 au n°40A côté pair) ; Allée des Muriers (du n°0 au n°7 côté impair et du n°0 au n°18 côté pair) ; Cheminement Roger Vailland ; Cheminement Maxime Laconde ; Impasse Frédéric Chopin ; Impasse Marcel Pagnol ; Impasse de Carrière ; Impasse du Chemin Vieux de Grenade ; Place Maurice Genevoix ; Rue Carrière ; Rue Joseph Kessel ; Rue Marcel Pagnol ; Rue des Alliées.	CENTRE – Groupe scolaire Jean Moulin Rue Félix Debax
	0004	Boulevard Firmin Pons ; Boulevard Jean Rivet ; Cheminement Delpont ; Côte Abbé Cazeneuve ; DSC du Ramier ; Impasse Saint Jacques ; Les Placettes ; Place Abbé Amouroux ; Place Hérisson ; Place Intérieure de l'Église ; Place Jean-Louis Pulg ; Place Jean Rivet ; Place de l'Église ; Place des Arts ; Place des Passementiers ; Rue Bacquéié Fonade ; Rue Delpont ; Rue Félix Debax ; Rue Lavigne ; Rue Mondy ; Rue Prosper Ferradou ; Rue Sarrazinière ; Rue de l'Église ; Rue de la Croix Blanche ; Rue des Caouecs ; Rue des Écoles ; Rue des Pêcheurs ; Rue des Remparts ; Rue du Docteur Guinbaud ; Rue du Moulin ; Rue du Vieux Blagnac ; Rue du Vieux Château.	CENTRE – Groupe scolaire Jean Moulin Rue Félix Debax
	0005	Impasse Fonsorbes ; Impasse Hergé ; Impasse de Buches ; Impasse des Buchettes ; Passage Pasteur ; Rue Antoine Laurent de Lavoisier ; Rue Fonsorbes ; Rue Jean-Paul Sartre ; Rue Malard ; Rue Pasteur ; Rue de Buches ; Rue des Mines ; Rue du 19 mars 1962.	CENTRE – Groupe scolaire Jean Moulin Rue Félix Debax
	0006	Rue Honoré de Balzac ; Impasse Beaudelaire ; Rue Alphonse Daudet ; Rue Jean de la Fontaine ; Impasse Gaillard ; Rue Lamarline ; Rue Pierre Loti ; Impasse François Mauriac ; Impasse Frédéric Mistral ; Avenue Frédéric Mistral ; Impasse d'Arcole ; Place du Corps Franc Pommies ; Chemin des Sœurs ; Rue Vertaine ; Place François Villon ; Rue François Villon ; Avenue du 11 novembre 1918.	Groupe scolaire Aérogare Place de Verdun
	0007	Rue du Bac ; Impasse Colbert ; Avenue du Général Compans ; Rue Eiffel ; Rue de la Libération ; Place Plan du Port ; Avenue de Purpan ; Impasse Riquet ; Avenue Lucien Servanty (du n°0 au n°37 côté impair et du n°0 au n°40A côté pair) ; Impasse du Touch ; Impasse Vauban ; Impasse du Château d'eau.	Groupe scolaire Aérogare Place de Verdun
	0008	Rue Maryse Bastie ; Rue du Béarn ; Rue Hélène Boucher ; Impasse de la Caravelle ; Escalier Jean Charcot ; Rue du Château d'Eau ; Rue Marie Curie ; Impasse du Château d'Eau ; Rue de l'Éscale ; Rue de Gascogne ; Rue Ginestat ; Impasse Ginestat ; Route de Grenade (du n°0 au n°51 côté impair et du n°0 au n°56 côté pair) ; Rue du Président John Kennedy ; Rue Jacques Mignard ; Rue Montplaisir ; Lieu-dit Les Peyrous ; Impasse des Peyrous ; Rue Léon Ramondis ; Avenue Lucien Servanty (du n°0 au n°39 au n°9999 côté impair et du n°42 au n°9998 côté pair) ; Impasse Lucien Servanty ; Rue Lionel Terray ; Rue Saint-Michel du Touch ; Place de Verdun ; Rue Jean Moulin ; Impasse Jean Moulin.	Groupe scolaire Aérogare Place de Verdun
	0009	Square Bernadette et Paul Abel ; Place d'Aquitaine ; Place d'Armagnac ; Rue du Béarn ; Rond point Maurice Bellonte ; Rue de Bigorre ; Rue de Bourgogne ; Rue Joseph Le Brix ; Rue Yves Bruneau ; Rue Jean Chatain ; Rue des Chênes ; Rue Gabriel Clerc ; Rue Concorde ; Avenue Didier Daurat ; Avenue Emile Dewoitine ; Rond-Point Emile Dewoitine ; Impasse Santos Dumont ; Rue Ernest Roger Dupont ; Rue des Genêts ; Avenue Claude Gonin (n°0 à 11 et 0 à 10) ; Route de Grenade (du n°31 au 51, du n°34 au 56) ; Impasse Maryse Hlitz ; Avenue Pierre Georges Latécoère ; Rond-Point Latécoère ; Allée de Layrac ; Rue Georges Leguier ; Rue Michel Leroy ; Rue des Lilas ; Rue Charles Lindbergh ; Rond Point Jean Maga ; Impasse Jean Moulin ; Allée Pierre Nadot ; Place de Navarre ; Rue du Périgord ; Allée Henri Potez ; Rue des Pyrénées ; Rue Rémy Raymond ; Rue Alain Richard ; Rue du Roussillon ; Place de la Source ; Rue des Tamaris ; Rue Vélasquez ; Rue Vélasquez ; Rue Charles Voisin ; Rue de Guyenne.	Groupe scolaire Aérogare Place de Verdun
	0010	Rue d'Artois ; Impasse d'Auvergne ; Cheminement Léon Bourriou ; Rue de Bretagne ; Rue des Corbières ; Rue du Limousin ; Rue de Lorraine ; Impasse du Maine ; Place du Morvan ; Impasse de Normandie ; Rue de Normandie ; Avenue du Parc (du n°27 au n°9999 côté impair et du n°26 au n°9998 côté pair) ; Impasse du Poitou ; Impasse du Quercy ; Rue de Savoie ; Rue de Sologne ; Impasse du Velay ; Rue de Provence ; Rue du Languedoc ; Rue de Navarre ; Impasse de Picardie.	Groupe scolaire Aérogare Place de Verdun
	0011	Rue d'Anjou ; Rue d'Auvergne ; Cheminement du Berry ; Cheminement de la Champagne ; Cheminement de Coucourou ; Cheminement du Dauphiné ; Impasse des Flandres ; Route de Grenade (du n°53 au n°99 côté pair et du n°58 au n°90 côté pair) ; Avenue du Parc (du n°21 au n°25 côté impair et du n°20 au n°24 côté pair).	Groupe scolaire Aérogare Place de Verdun
	0012	Rue des Amandiers ; Chemin Bélaire ; Route de Grenade (du n°101 au n°123 côté impair et du n°92 au n°112 côté pair) ; Chemin des Nauzès ; Place des Nauzès ; Avenue du Parc (du n°0 au n°19 côté impair et du n°0 au n°18 côté pair).	RITOURET – École maternelle Clément Ader 34, allée des Muriers

Commune	Bureau	Périmètre géographique du bureau de vote	Lieu de vote
BLAGNAC (suite)	0013	Lieu-dit Aéroport ; Rue Jean Armiel ; Chemin des Bages ; Porte de Bordebasse ; Rue de Bordebasse ; Rue des Bouleaux ; Lieu-dit Cassagne ; Avenue de Cornebarrieu (du n° 41 à 9999, du n° 36 à 9998) ; Route de Cornebarrieu ; Rue Dieudonné Costes ; Rue Jean Dabry ; Place Marcel Dassault ; Rue du Groupe d'Or ; Rue Marcel Doret ; Avenue Albert Durant ; Rue des Erables ; Allée Saint-Exupéry ; Rue Farman ; Lieu-dit Ferris ; Rue Ganelous ; Avenue Claude Gonin (10 à 9998 et 11 à 9999) ; Rue Raymond Grimaud ; Impasse des Hétras ; Rue Escadrille Lafayette ; Rue Sans Libellé ; Place des Maronniers ; Avenue de l'Escadrille Normandé Niemen ; Rue des Noyers ; Rue des Oliviers ; Impasse des Ormeaux ; Passage de l'Ourmette ; Avenue des Platanes ; Rue du Docteur Pressac ; Impasse Louis Pueyo ; Rue René Rey ; Lieu-dit la Sabatière ; Rue des Saulès ; Lieu-dit Simonis ; Cheminement des Sophoras ; Impasse des Sorbiers ; Rue des Sorbiers ; Avenue des Tillouls ; Rue des Tournesols ; Cheminement des Troènes ; Impasse Marcel Verrier.	RITOURET – École maternelle Clément Ader 34, allée des Mûriers
	0014	Chemin d'Aussonne (du n° 0 au n° 25 côté impair et du n° 0 au n° 28 côté pair), rue des Azaliées, Impasse des Coquelicots, rue des Coquelicots, avenue de Cornebarrieu (du n° 1 au n° 41 et du n° 2 au n° 36), rue des Glaieuls, route de Grenade (du n° 125 au n° 169 côté impair et du n° 114 au n° 154 côté pair), place des Jonquilles, rue des Lauriers, rue des Myosotis, place des Ormes, rue des Peupliers, avenue des Pins (du n° 1 au 15, du n° 2 au n° 18), place des Romarins, rue des Rosiers, Impasse des Thuyas, rue des Mûriers (du n° 9 au n° 9999 côté impair et du n° 20 au n° 9998 côté pair).	RITOURET – École maternelle Clément Ader 34, allée des Mûriers
	0015	Rue des Bleuets ; Rue des Camélias ; Rue des Cyclamens ; Allée Flandres Dunkerque 1940 ; Rue des Eglantines ; Rue des Marguerites ; Rue des Mimosas ; Rue des Mugquets ; Allée des Boutons d'Or ; Rue des Orchidées ; Impasse des Orchidées ; Rue des pâquerettes ; Avenue des Pins (du n° 15 au 9999, du n° 18 au 9998) ; avenue de Cornebarrieu (du n° 43 au n° 9999 côté impair et du n° 38 au n° 9998 côté pair).	RITOURET – École maternelle Clément Ader 34, allée des Mûriers
	0016	Chemin d'Aussonne (du n° 27 au n° 61 côté impair et du n° 30 au n° 72 côté pair) ; Rond Point de Bosc ; Place de Catalogne ; Impasse de Catalogne ; Lieu dit Casse Fourcat ; Rue Paul Gauguin ; Avenue du Général de Gaulle ; Cheminement Joan Miro ; Rue Joan Miro ; Rue Claude Monet ; Impasse des Orfèvres ; Lieu-dit La Paille ; Place Nicolas Poussin ; Porte du Bicentenaire de la Révolution ; Chemin du Ritouret ; Impasse Elsa Triplet ; Rue Maurice Utrillo.	GRAND NOBLE – École maternelle Louis Weidkmet Place Georges Brassens
	0017	Avenue Louis Aragon ; Mall Louis Aragon ; Chemin d'Aussonne (du n° 63 au n° 9999 côté impair et du n° 74 au n° 9998 côté pair) ; Impasse Georges Bernanos ; Rond point de Buxtehude ; Rue Georges Castex ; Rue Cezanne ; Rue Corot ; Rue Dury ; Rue des Ferronniers ; Rue Fragonard ; Route de Grenade (du n° 171 au n° 265 côté impair et du n° 156 au n° 260 B côté pair) ; Rue Toulouse Lautrec ; Impasse Toulouse Lautrec ; Rue Aristide Maillol ; Rue Henri Martin ; Lieu-dit Le Grand Noble ; Parc du Grand Noble ; Porte du Grand Noble ; Rue des Orfèvres ; Place Charles Peguy ; Rue Charles Peguy ; Rue Pablo Picasso ; Place Pablo Picasso ; Lieu-dit Pinot ; Rue Pierre de Ronsard ; Rue Jean-Jacques Rousseau ; Rue des Tonneliers ; Place Quentin de La Tour ; Allée Emile Zola ; Impasse Emile Zola.	GRAND NOBLE – École maternelle Louis Weidkmet Place Georges Brassens
	0018	Impasse René Barjavel ; Impasse Joachim du Bellay ; Avenue Hector Berlioz ; Place Georges Brassens ; Impasse Georges Brassens ; Impasse André Breton ; Rue des Briquetiers ; Rue des Charons ; Rue Jean Cocteau ; Rue René Descartes ; Square Descartes ; Impasse Jean Gabin ; Impasse Jean Giono ; Lieu dit Font Grasse ; Impasse Font Grasse ; Place Victor Hugo ; Rue Victor Hugo ; Impasse Jean Baptiste Lully ; Rue Prosper Mérimée ; Rue Montaigne ; Cheminement Montaigne ; Impasse Gérard de Nerval ; Rue Ambroise Paré ; Impasse du Ribou.	GRAND NOBLE – École maternelle Louis Weidkmet Place Georges Brassens
	0019	Rue des Arbousiers ; Allée des Bartavelles ; Avenue Georges Brassens ; Cheminement Georges Brassens ; Square des Cigales ; Allée Pierre de Coubertin ; Rue Denis Diderot ; Rond-Point Denis Diderot ; Rue Alexandre Dumas ; Impasse Léo Ferré ; Rue des Flamants ; Impasse des Flamants ; Cheminement des Flamants ; Rue Gustave Flaubert ; Rue Serge Gainsbourg ; Impasse Serge Gainsbourg ; Rue Roland Garros ; Impasse des Lavandes ; Impasse Aristide Maillol ; Rue Marcel Mouleoudji ; Impasse Capitaine Nemo ; Chemin de la Paille ; Rue des Perdris ; Impasse des Perdris ; Cheminement de la Sarriette ; Impasse des Serpolets ; Rue Franz Joseph Strauss ; Place Jules Verne ; Avenue Jules Verne ; Avenue Léonard de Vinci ; Impasse Léonard de Vinci ; Avenue Salvador Dali ; Rue Louis Blériot.	GRAND NOBLE – École maternelle Louis Weidkmet Place Georges Brassens
	0020	Avenue d'Andromède ; Rue Georges Sand ; Rue Jacqueline Aurioi ; Rue Jean-Pierre Petit ; Rue Léopold Galy ; Rue Max Fichtl ; Rue Henri Abram.	Groupe scolaire les Perseïdes – Boulevard Persée
	0021	Vieux Chemin de Grenade (du n° 91A au n° 9999 côté impair et du n° 94 au n° 9998 côté pair) ; Allée Paul Emile Victor ; Allée du Rouge-Gorge ; Boulevard Persée ; Chemin des Bouzigues ; Chemin des Clauzures ; Chemin du Ferradou ; Chemin du Moulin de Naudin ; Chemin du Pesayre ; Chemin du Tiers Etat ; Chemin des Riches ; Impasse Auguste Renoir ; Impasse des Alouettes ; Impasse des Bergeronnettes ; Impasse des Bisets ; Impasse des Bouvrettes ; Impasse des Canaris ; Impasse des Grives ; Impasse du Paour ; Impasse Senac ; Impasse du Vieux Pigeonnier ; Lieu-dit Conals ; Lieu-dit Ferradou ; Lieu-dit Saugas ; Lieu-dit Le Tiers Etat ; Lieu-dit Les Bouzigues ; Place des Marlinets ; Route de Grenade (du n° 267 au n° 9999 côté impair et du n° 262 au n° 9998 côté pair) ; Rue Louis Pradet ; Rue Marc Chiagall ; Rue des Loriots ; Rue du Puits d'Uzou.	Groupe scolaire les Perseïdes – Boulevard Persée
	0022	Boulevard de l'Europe ; Boulevard Savary ; Rue Gallée ; Rue Isaac Newton ; Rue Johannes Kepler ; Rue Nicolas Copernic ; Rue Georges Gay ; Rue Roger Carpentier ; Rue Georges Sand ; Place Alain Savary.	Groupe scolaire les Perseïdes – Boulevard Persée